

WE ARE SOCIAL!



- Curalia
- Start@curalia



Pharmacien !

.... Et maintenant?

Pharmacien ! ... Et maintenant?



1) Attestation provisoire de diplôme

Après la proclamation ...

Pharmacien ! ... Et maintenant?



2) VISA

Visa : Reconnaissance comme Pharmacien en Belgique et inscription au SPF Santé Publique

Procédure centralisée :

- Données transmises par l'université au SPF
- Visa envoyé à l'adresse liée au Numéro National. Si pas de Numéro National, adresse communiquée par l'Université
- Données du Visa ensuite communiquées à l'Ordre National des Pharmaciens

Pharmacien ! ... Et maintenant?



3) Inscription Ordre des Pharmaciens

- OBLIGATOIRE pour travailler en officine et pour la spécialisation hôpital et biologie clinique
- Gratuit jusqu'au 31/12/2020
- **Demande d'inscription** à introduire EN LIGNE. En fonction de votre fonction (titulaire, adjoint, remplaçant) et de votre adresse, le site adressera votre demande à la province adéquate.

Pharmacien ! ... Et maintenant?



3) Inscription Ordre des pharmaciens

Inscription officielle confirmée après réunion du Conseil Provincial !!

QUAND?

- ❖ Liège : jeudi 10 septembre
- ❖ Bruxelles-Brabant Fr : jeudi 10 septembre
- ❖ Luxembourg : lundi 7 septembre
- ❖ Hainaut : mercredi 9 septembre
- ❖ Namur : jeudi 10 septembre (inscription 8/9)
- ❖ Brussel-Vlaams Brabant : mardi 22 septembre

ILLEGAL de travailler comme **PHARMACIEN** avant que l'ordre n'aie confirmé votre inscription

Pharmacien ! ... Et maintenant?



3) Inscription Ordre des Pharmaciens

- DEMANDE D'INSCRIPTION EN LIGNE
- A télécharger absolument:
 - ✓ Attestation provisoire de diplôme
 - ✓ Copie de la carte d'identité
 - ✓ Extrait de casier judiciaire

Et de préférence aussi

Pharmacien ! ... Et maintenant?



Le formulaire d'inscription à l'INAMI (P96)



Demande d'inscription en qualité de pharmacien auprès de l'INAMI (P96)

Attention ! Votre inscription se fera en qualité de remplaçant. Pour être inscrit en qualité de titulaire ou d'adjoint, vous devez également nous transmettre le formulaire « Modification dans la composition d'une équipe officielle ».

I. Conditions d'inscription:

- Vous avez reçu votre visa du SPF Santé publique
- Vous avez reçu une reconnaissance de l'Ordre des Pharmaciens

Formulaire P96



- A faire remplir par l'ordre

III. Déclaration du conseil de l'Ordre des pharmaciens	
Le pharmacien désigné ci-avant est ou sera inscrit au tableau de l'Ordre des Pharmaciens de la province de	
Sous le numéro:	
Et peut exercer l'art pharmaceutique à partir du:	
Fait à le	
Signature du mandataire	Sceau du Conseil provincial de l'Ordre des Pharmaciens

Pharmacien ! ... Et maintenant?



4) Inscription INAMI & Adhésion convention

Pourquoi ?

- Inscription pour être reconnu comme Pharmacien par l'INAMI
- Adhésion à la convention Pharmaciens-mutuelles:
 - Acceptation des règles de l'INAMI
 - Automatique avec l'inscription (P96)

II. Vos données : (toutes ces données doivent obligatoirement nous être communiquées)

Votre nom:

Votre prénom:

Votre numéro national:

(Vous trouverez ce numéro au verso de votre carte d'identité. Vous n'êtes pas inscrit au registre national? Veuillez alors préciser votre numéro bis)

Votre adresse email:

(Adresse email à laquelle nous pouvons vous contacter)

Votre adresse de contact:

*(Adresse à laquelle nous pouvons vous contacter: adresse **impérativement** en Belgique ; le cas échéant le nom du demeurant ou cette adresse)* Rue, n°, Bte:

Rempli par
Curalia

IV. Votre déclaration:

En signant ce formulaire d'inscription, je déclare que les données transmises sont correctes et que je remplis les conditions d'enregistrement mentionnées dans la partie I de ce document. Je m'engage à signaler tout changement relatif aux données reprises dans ce formulaire.

adhère à la Convention nationale conclue entre les pharmaciens et les organismes assureurs (P96) et je m'engage à conformer aux dispositions de cet accord.

Date:

Signature:

Date +votre
signature

Pharmacien ! ... Et maintenant?



4) Inscription INAMI & Convention

Travail comme Adjoint/titulaire : Remplir le formulaire « Modifications dans la composition d'une équipe officinale »

 INAMI	Modifications dans la composition d'une équipe officinale
I. Données de la pharmacie :	
N° INAMI de la pharmacie (ou APB) :	
Nom de la pharmacie :	
Adresse de la pharmacie :	
<small>(Tout changement de nom et/ou d'adresse de pharmacie doit être communiqué uniquement à l'AFMPS)</small>	

Pharmacien ! ... Et maintenant?



4) Inscription à l'INAMI: pour qui ?

- Pharmacien d'officine: OBLIGATOIRE
 - Officine publique ou hospitalière
 - Titulaire, adjoint ou remplaçant
 - Employé ou indépendant
- Spécialisation Pharmacien d'hôpital et Biologie clinique :
 - stages, gardes = prestations
- Autres spécialisations: «Toujours prêt»,
ça ne coûte rien et ça peut rapporter GRO\$

Pharmacien ! ... Et maintenant?



Adhésion à la convention INAMI



Droit au « statut INAMI » du pharmacien

Et plus encore

Pharmacien ! ... Et maintenant?



5. Statut INAMI

Versement par l'INAMI chaque année:

- Montant (2020) :

Temps plein (38H/sem) :	3.068,44 EUR
$\frac{3}{4}$ temps (28H/sem) :	2.301,33 EUR
$\frac{1}{2}$ temps (19H/sem) :	1.534,22 EUR
- Sur un contrat d'assurance vie répondant à une législation spécifique : «**Contrat INAMI**» (Convention Sociale de Pension) pour vous constituer un capital pension

Pharmacien ! ... Et maintenant?



5. Statut INAMI

Qui ? Pharmacien d'officine (hospitalière) ou biologiste

Conditions:

- Avoir signé la convention au 1 janvier de l'année des prestations*
- Avoir travaillé au moins 939H par an (en moyenne 19H par semaine)*
- **Avoir un contrat INAMI** et suivre la procédure l'année suivante

* Sauf l'année du diplôme

Pharmacien ! ... Et maintenant?



Année du diplôme (2020):

Proportionnalité

des prestations exigées } En fonction du
du montant payé } nombre de mois

Concret:

+ un mois de travail temps plein = 250 EUR
SI VOUS ETES EN ORDRE !!

+ Prestations ? Tout, y compris job student
et stages de spécialisation biologie clinique
et hôpital (même non rémunérés)

Pharmacien ! ... Et maintenant?



Comment cela se passe

- Inscription & convention INAMI: quand vous commencez à travailler
- **Contrat INAMI** en ordre (une seule fois)
- Prestations en 2020
- 2021: procédure informatisée, basée sur:
 1. votre contrat INAMI
 2. votre situation
 3. vos prestations

Suivi et vérification très importants
- Paiement fin 2021
- Répété chaque année !

6. Contrat INAMI

Législation spécifique :

- Utilisation des primes en deux parties :
 - 90% épargné pour la pension (> 67 ans)
 - 10% pour compléter la sécurité sociale pendant que vous travaillez
- Alimenté par :
 - l'INAMI
 - Vous: possibilité (pas obligation) de versements fiscalement déductibles : **LE TOP** au niveau fiscal, y compris pour TOUS les pharmaciens conventionnés.

Pharmacien ! ... Et maintenant?



6. Contrat INAMI

- Deux parties :

- 90% épargné pour la pension (> 67 ans ...)

Attention au rendement financier, fonction de :

- Type de structure: pour qui travaille-t-elle : vous ou elle ?

- Nombre d'intervenants: ils doivent être rémunérés. Au plus il y en a, au plus cela coute cher

- Taux garanti et frais : les deux sont importants

- Taux : (très) bas actuellement. Si taux fixe du versement jusqu'à la fin du contrat, le rendement sera faible jusqu'à la fin
- Frais : impact positif d'un taux plus élevé plus important que l'impact négatif de frais plus élevés

Pharmacien ! ... Et maintenant?



6. Contrat INAMI

- Deux parties :
 - 90% épargné pour la pension (> 67 ans ...)
 - 10% complément à la sécurité sociale pendant votre activité professionnelle

Attention aux frais (20% ???)

et au contenu des garanties: assurance faillite, compensation en cas de maternité limitée aux indépendantes, ...

Statut INAMI: Proposition Curalia



- Contrat d'assurance :
 - + Taux d'intérêt adaptable chaque année.
 - + Nouveau taux appliqué à toute l'épargne
 - + Rendement suit l'évolution du marché
- Taux appliqué en 2020 : **1,00% NET** (2019: 1,75%)
- Solidarité:
 - + Incapacité de travail: indemnité versée sur votre compte bancaire: couverture **dès maintenant** en cas d'incapacité de **plus de 30 jours**,
 - + Invalidité: constitution du capital à votre place
 - + Décès: capital complémentaire versé aux héritiers,
 - + Maternité: prime versée sur le contrat

Statut INAMI: les + de Curalia



- Expérience inégalée: **gère le plus de contrats INAMI**
- Suivi administratif complet:
 - de l'inscription à l'INAMI jusqu'au paiement du capital
 - possibilité de donner mandat pour défendre vos intérêts
- Simple :
 - Pas d'intermédiaire, un seul interlocuteur en direct avec vous
 - Pas de bonus ni de commission
- Objectif de l'**association** mutuelle: capital pension le plus élevé possible pour les **membres**.
Rendement moyen au dessus du marché: 3,58% (20 ans).
- Une organisation du monde pharma qui connaît votre métier et les évolutions : pharmacien de référence, ...

Pharmacien ! ... Et maintenant?



7. Assurance responsabilité civile professionnelle (+ protection juridique)

55 EUR /an

- Contrat collectif PHARMACIEN Curalia, adapté à la profession (Soins Pharmaceutiques, PMI, substitution, livraison en cas de pandémie...)
- **But:** couvrir les dommages occasionnés à des tiers dans l'exercice de sa profession
MEME LES EMPLOYES !!!
(et même pendant une spécialisation)

Pharmacien ! ... Et maintenant?



8. Autres

- Assurances : Auto, Incendie, RC familiale, Hospitalisation (244 EUR/an), Europ assistance, ...

Curalia vous offre :

- L'assurance PJ si vous souscrivez votre assurance auto avant la fin de l'année
- Votre assurance RC familiale (+PJ) si vous souscrivez l'assurance incendie de votre logement avant la fin de l'année

Pharmacien ! ... Et maintenant?



8. Autres

- Assurances : auto, incendie, RC familiale, hospitalisation (244 EUR/an), Europ assistance, ...
- Mutuelle : affiliation personnelle
- Caisse sociale pour indépendants (AU PLUS TARD LE PREMIER JOUR)

Pour Curalia



- P96 (+ Modifications équipe officinale ...)
- Convention Sociale de pension
(contrat pour la prime INAMI annuelle)
 - Proposition signée
 - Copie carte d'identité
 - Déclaration succincte de santé

Par mail (info@curalia.be) ou par poste
(enveloppe jointe) pour tout mettre en ordre

- Formulaire vert ou www.jesuispharmacien.be
 - ❖ Responsabilité civile professionnelle
 - ❖ *Demande de documents INAMI si vous ne les avez pas reçus*
 - ❖ *Demande de rendez-vous avec le conseiller de votre région*
- Autres questions sur les assurances
 - ❖ Auto
 - ❖ Hospitalisation



Vous avez (presque) obtenu votre diplôme de Pharmacien ?

Alors vous trouverez sur ce site toutes les informations dont vous avez besoin pour commencer à travailler comme Pharmacien ! Vous avez (presque) votre diplôme en main. Encore un peu de patience et vous serez enfin Pharmacien. N'oubliez pas qu'avant de commencer à travailler, vous devez accomplir certaines démarches administratives. Pour savoir ce que vous devez faire, suivez simplement les différentes étapes en fonction de la voie que vous avez choisie, comme cela, vous êtes certain de ne rien oublier. Et nous sommes à votre disposition si vous avez des questions ou si vous souhaitez que quelqu'un vous aide. Encore bravo et bon vent avec votre merveilleux diplôme.

J'ai un compte MyCuralia

[Je n'ai pas de compte MyCuralia et je souhaite en recevoir un](#)

J'ai un compte DocCheck

[Je n'ai pas de compte DocCheck et je souhaite en recevoir un](#)



Chercher

Une question?



Accueil

Bientôt diplômé comme pharmacien ou pharmacien débutant ? Cliquez [ici](#) pour demander tous les avantages. Choisissez l'option qui est d'application pour vous afin d'obtenir l'information dont vous avez besoin.

Je suis étudiant

Je suis pharmacien

Trouvez ici toutes les dates de réunions des Conseils Provinciaux..

[Afin de vous aider dans toutes vos démarches administratives, le conseiller](#)

Un conseil personnalisé?

Demandez une visite gratuite du conseiller de votre région

Vous commencez à travailler?

Toutes vos démarches en un clic via le formulaire jeune pharmacien 2020!

Découvrez notre offre spéciale jeune Promu 2020 ! Plus de 190 EUR de primes d'assurance gratuites et plus

MyCuralia



Home

Se connecter

fr ▼



Menu



Starters



Produits



Calculateurs



Mes données client



Mes contrats



Mes documents



Compte



Sinistres

≡ CuraBase

bv, paracetamol

MediPlanet Indisponible



400 Belges volontaires pour tester un vaccin potentiel
17/06 12:19

Le directeur de l'AFMPS épinglé pour un contrat de kits de tests
17/06 12:17

Les résultats de l'étude sur la dexaméthasone "prometteurs", selon Steven Van Gucht
17/06 12:16

Les moins de 20 ans ont deux fois moins de risques d'être infectés (étude)
17/06 12:13

"Les poumons des patients rendus méconnaissables par les dégâts subis"
17/06 12:11

Plus



CONTACTS

WE ARE SOCIAL!



- Curalia
- Start@curalia



- Par téléphone : 02/735.80.55
- Par Fax : 02/735.13.06
- Par mail : info@curalia.be
- Infos complémentaires sur assurances:
www.curalia.be

Et pour vous aider
pour VOTRE dossier :

Une équipe pour vous aider : Vos conseillers



Liège - Luxembourg

Jordan Van Kessel - 0490/45.70.48

jordan.vankessel@curalia.be

Namur - Brabant wallon

Thomas Vandecasteele - 0499/62.74.34

Thomas.vandecasteele@curalia.be

Bruxelles

Jérôme Uleyn - 0472/55.67.90

Jerome.uleyn@curalia.be

Hainaut

Lucie De Baere - 0473/13.33.00

lucie.debaere@curalia.be